



## Résolution du conseil communal du 7 juillet 2020

Le Conseil,

- Désigne 2 mandats
- Modifie le statut pécuniaire
- Approuve les comptes annuels 2019 du CPAS
- Prend acte de l'arrêté de suspension de la Tutelle Régionale pour la modification budgétaire n°1 du CPAS
- Approuve la modification budgétaire n°2 du CPAS
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
  - l'approbation du décompte 11 du marché "Tracé de l'eau"
  - l'approbation de l'attribution du réaménagement de la dalle Albert (phase 1)
  - l'acquisition de gel hydroalcoolique supplémentaire et admet la dépense
  - l'achat de 25.000 enveloppes A5 à fermeture autocollante et admet la dépense
  - la rénovation de sanitaires de l'Ecole 11B, Rue de Fierlant 35A
  - l'aménagement d'un terrain et de ses abords (n° 7) en terrain de rugby homologué en gazon naturel au Bempt
  - l'installation d'un nouveau préau à l'école 13
  - le remplacement des lampes, vérification et remise en état de l'installation électrique au stade Bertelson
- Approuve le règlement redevance pour l'occupation d'espaces au sein du complexe d'équipements sportifs et culturels CENTR'AL
- Approuve le règlement d'Ordre Intérieur du complexe d'équipements sportifs et culturels CENTR'AL
- Approuve la convention de subventionnement et la convention temporaire et transitoire des sites Chassart et Axima
- Emet un avis quant à 6 comptes et 1 budget de fabriques d'église
- Approuve la quote-part de la commune de Forest pour le réaménagement de la rue Berkendael
- Approuve la dénomination de la future école du Bempt
- Approuve la convention de partenariat avec l'A.S.B.L. AIS Quartiers
- Vote 2 motions
- Entend 11 interpellations et 6 questions orales de conseillers communaux
- Autorise de transiger dans un litige
- Affecte 2 enseignants
- Nomme 4 enseignants
- Remplace la secrétaire communale pendant son congé du 27 juillet au 14 août 2020